

CONVOCAATION

Séance du conseil communal du 24 septembre 2026 à 14:30 heures

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de la commune de Bous-Waldbredimus est invité à se réunir en date du 24 septembre 2026 à 14:30 heures à la mairie de Bous ceci afin de délibérer sur les objets suivants :

En séance à huis clos

1. Nomination d'un employé communal (C1)
2. Promotion d'un fonctionnaire de la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1
3. Démission d'un employé communal

En séance publique :

4. Approbation de l'attribution d'une prime conformément à l'article 9.2 de la convention collective de travail des salariés à tâche manuelle
5. Approbation du compte-rendu de la séance du 09 juillet 2026
6. Droit de préemption
7. Approbation d'un devis relatif au réaménagement de l'arrêt de bus « Bous-Kapell »
8. Dénomination d'une rue sise à Ersange
9. Approbation du morcellement d'une propriété sise à Roedt au lieu-dit « Rue de Remich »
10. Approbation du morcellement d'une propriété sise à Rolling au lieu-dit « Rue d'Assel »
11. Approbation de la convention relative à l'organisation de la LASEP Trintange
12. Approbation de la convention relative à l'organisation de la LASEP Bous
13. Approbation des nouveaux statuts du syndicat intercommunal S.I.A.E.R.
14. Accord pour une concession temporaire au cimetière de Trintange
15. Approbation d'un compromis relatif à l'acquisition du bâtiment du Comice agricole de Rolling/Assel
16. Approbation d'un règlement-taxa sur le service Repas sur Roues
17. Approbation de modifications du budget ordinaire de l'exercice 2026
18. Approbation de titre de recettes
19. Informations du collège échevinal et questions des conseillers

Ainsi fait à Bous le 16 septembre 2026

Le Président



Le Secrétaire

